



Programmes de prévention et synergies

Santé et environnement. Une condition essentielle pour vivre en santé et bien-être est de jouir d'un environnement propre et harmonieux. Pas trop de bruit, suffisamment d'activité physique et un bon voisinage sont des facteurs environnementaux de bonne santé aussi importants qu'un air propre, une eau pure ou des denrées alimentaires saines.

D'après les experts, la santé de l'homme est beaucoup plus fortement influencée par son environnement de vie et les conditions écologiques que par des facteurs génétiques ou par le système de soins. C'est également ce que démontre le graphique ci-contre, du Professeur François van der Linde, médecin de la prévention pendant de longues années dans le canton de St-Gall.

Des liens conceptuels

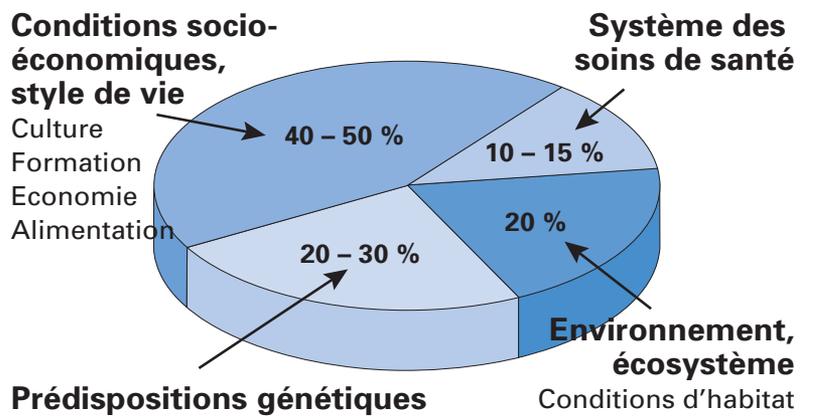
Le poids des liens de connexité entre la santé et l'environnement est attesté par diverses approches théoriques et gagne en importance. Les approches de santé publique et l'OMS soulignent la portée des politiques de santé multisectorielles. La politique environnementale ainsi que les concepts de développement durable intègrent de plus en plus des dimensions sanitaires. Ce qui est sûr, c'est que les modèles de consommation et le choix du style de vie influencent fortement aussi bien l'environnement que la santé. Dans l'alimentation, la question s'exacerbe notamment devant la consommation d'asperges importées d'Amérique du Sud, hors saison, au détriment de la consommation de produits régionaux de saison.

Le style de vie est déterminant

Les valeurs et normes sociales, le vécu culturel et les possibilités socio-économiques marquent les comportements individuels et le style de vie. La notion de style de vie ayant un impact sur la santé est intégrable dans une série d'approches de santé publique existantes qui, du comportement à risque individuel à la qualité de vie liée à la santé, comportent un nombre de paramètres croissant et offrent des points d'intervention pour la prévention et la promotion de la santé. Un style de vie important pour la santé fait en outre partie intégrante d'une culture de la santé qui peut être largement promotrice de santé. Cette acception de la culture de la santé convient, quant à elle, à une approche intégrative de la qualité de vie qui intègre des dimensions aussi variées que le cadre de vie, l'environnement, la sécurité, la situation professionnelle et familiale, la qualité des espaces de détente, l'alimentation, les offres de conseil et de soutien et les offres culturelles.

La qualité de vie est également un objectif et un champ d'intervention du développement durable. C'est pourquoi la promotion de la santé et l'accès à une qualité de vie élevée sont des volets importants du processus de pilotage politique et social du

Facteurs d'influence sur la santé



Facteurs d'influence sur la santé selon le Professeur François van der Linde.

développement durable qui veut maintenir les objectifs de solidarité sociale, de performance économique et de responsabilité écologique dans un rapport équilibré.

La qualité de l'air

L'air est le facteur environnemental le plus influent sur la santé. En Suisse, 40% de la pollution atmosphérique proviennent de l'industrie et de l'artisanat, 22% des transports, 17% de l'agriculture et de la sylviculture et 11% des ménages. Le risque sanitaire présenté par la pollution de l'air en Suisse est, certes, relativement modeste pour les individus, mais plus le nombre de personnes exposées à un risque modeste est important, plus le nombre d'incidents est grand. C'est ainsi que le nombre de décès suite à la pollution de l'air est estimé à 3700 par an en Suisse. Cette estimation datant de 2005 conclut que les seules émissions issues de la circulation routière provoquent des coûts de santé annuels d'un montant de 1,5 milliard de francs.

Le bruit

Le bruit consiste en sons indésirables, désagréables, voire nuisibles pour la santé. Les valeurs limites d'exposition stipulées par l'Ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB) se situent dans une fourchette entre 55 et 65 décibels (dB), soit le niveau d'une conversation humaine. Pour le bruit causé par la rue dans une zone résidentielle, les valeurs limites d'immissions ont été fixées à 60 dB.

Pour la population, le trafic routier constitue la source principale de bruit. En Suisse comme dans l'Union européenne, ce type de bruit est en

Entretien



Le canton du Tessin souffre d'immissions d'ozone particulièrement excessives. Après la canicule de 2003, un groupe d'intervention santé et environnement a été constitué pour réagir rapidement et efficacement en cas de crise. Antoine Casabianca, délégué cantonal à la promotion de la santé, fait le bilan après deux ans d'une collaboration considérée comme exemplaire.

» pages 4/5

Prévention durable du tabagisme

Depuis l'automne 2003, 2,6 centimes par paquet de cigarettes vendu viennent alimenter, en Suisse, un Fonds de prévention qui dispose ainsi de quelque 18 millions de francs de ressources par an. Le Fonds de prévention du tabagisme finance des projets et des programmes qui contribuent à réduire efficacement et durablement la consommation de tabac. Un bilan intermédiaire, après deux ans d'activité.

» page 8



suite de la page 1

tête sur la liste des sources de bruit, suivi du trafic ferroviaire et du trafic aérien.

En 1986, la Suisse s'est dotée d'une OPB dans laquelle sont consignées, entre autres, les valeurs limites d'immissions pour les différents types de bruit. Selon une estimation de l'Office fédéral du développement territorial (ARE) portant sur l'année 2000, quelque 2,2 millions de personnes sont exposées durant la journée à des nuisances sonores occasionnées par le trafic routier, et 2,1 millions pendant la nuit. Le bruit entrave la communication, perturbe le sommeil et provoque des réactions de stress accompagnées d'effets annexes sur la santé, comme des problèmes cardiaques et circulatoires. L'exposition au bruit provoqué par la route et le rail a généré, en 2000, un coût de 998 millions (pertes de loyers et coûts de santé). Les coûts de santé se sont chiffrés à 124 millions de francs, dont 99 millions imputables au trafic routier. ⁽¹⁾

Changement climatique et canicule

Le changement climatique exerce une influence croissante sur la santé. Le changement climatique et la pollution atmosphérique par des substances nocives (notamment les gaz précurseurs de l'ozone) ont la même

⁽¹⁾ ARE, Coûts externes causés par le bruit du trafic routier et ferroviaire en Suisse, actualisation pour l'année 2000, Office fédéral du développement territorial, Berne, 2004

cause: la consommation d'énergies fossiles. Au XXe siècle, la température moyenne annuelle à la surface du globe s'est élevée d'environ 0,6 degré Celsius. Soumis à une hausse de plus en plus rapide, le thermomètre de la planète n'a très probablement jamais connu de valeurs aussi fortes qu'au cours du dernier millénaire. Les dix années les plus chaudes enregistrées à ce jour sont d'ailleurs toutes situées après 1990.

Les conséquences du changement climatique varient selon les régions. Dans les régions alpines, le recul de la couverture neigeuse pourrait aussi avoir pour effet d'accentuer encore le réchauffement. On peut supposer que les canicules estivales vont se faire plus fréquentes alors que le nombre de jours de gel diminuera. Le changement climatique a des conséquences planétaires: relèvement du niveau des mers, augmentation des inondations ou des sécheresses et mise en danger de l'approvisionnement en nourriture, allongement de la saison pollinique et de la période de gêne pour les personnes souffrant d'asthme et de rhume des foins, prolifération de plantes potentiellement allergisantes comme l'ambrosie (voir article en page 2), amélioration des conditions de vie des vecteurs de maladies, des tiques et des moustiques.

La canicule représente un danger surtout pour les personnes âgées et les enfants en bas âge, ainsi que l'été 2003 l'a nettement démontré. Ce fameux été de canicule qui, d'après les

statistiques climatiques n'aurait pas dû avoir lieu, a causé, dans la seule Europe de l'Ouest, plus de 30'000 décès supplémentaires et est considérée comme la plus grande catastrophe naturelle en Europe depuis le XVIe siècle.

Environnement et santé à l'OFSP

Bien que les questions d'environnement au sens strict du terme soient l'affaire de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) pour la surveillance de la pollution atmosphérique, par exemple, et des services cantonaux de l'environnement, d'autres offices se préoccupent aussi de questions environnementales. Ainsi, à l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) les questions d'écologie sont très importantes. L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) considère avant tout les espaces intérieurs et se préoccupe notamment aussi des effets à long terme sur la santé des poussières fines dans les locaux intérieurs, entre autres de la fumée du tabac. La répartition des tâches entre l'OFSP et l'OFEV s'opère selon le critère intérieur/extérieur dans différents domaines comme pour le rayonnement des installations de téléphonie mobile et les téléphones portables. Il existe néanmoins, au sein de l'OFSP, une section Environnement et santé qui se penche activement sur les risques sanitaires liés à l'environnement ainsi que sur le rôle de la santé dans le développement durable; cette section est

responsable de la mise en œuvre du Programme d'action Environnement et santé (PAES). Ce programme conjugué depuis 2001, pour la première fois en Suisse de manière systématique et innovatrice, les domaines de l'environnement et de la santé; il s'achèvera en 2007. Rédigé par divers offices, notamment l'OFEV et l'OFSP, ce programme met en œuvre le Plan d'action Environnement et santé de 1997 qui repose sur des conventions internationales avec l'Organisation mondiale de la santé, émanant elles-mêmes de l'Agenda 21 décidé en 1992 à Rio.

Plan d'action Environnement et santé PAES

Devant les trois thèmes prioritaires du PAES, Mobilité et activité physique, Habitat et bien-être, ainsi que Nature et alimentation, les responsables ont recherché des synergies entre les aspirations sanitaires et environnementales et les ont concrétisées à l'aide de divers instruments:

- Trois régions pilotes (la région soleuroise de Thal, Crans-Montana et la ville d'Aarau) se sont consacrées pendant cinq ans (jusqu'à l'été 2006) chacune à l'un des trois domaines principaux. Outre la satisfaction de voir les projets régionaux réussir et la notion de santé ancrée à long terme, la section a acquis un savoir-faire concret en matière d'inflexion des situations en faveur de la santé.
- Un fonds commun d'innovation encourage les projets isolés pro-

Questions de santé liées à l'environnement

Attention ambrosie!



L'ambrosie est une plante annuelle originaire d'Amérique du Nord qui peut porter atteinte à la santé. A la faveur du réchauffement climatique et des activités humaines, elle s'est propagée en Suisse également. Plus dangereux que la plupart des autres, ses pollens suffisent, même en très faible quantité dans l'air, à provoquer des réactions allergiques chez les personnes sensibles (symptômes graves de rhume des foins, voire asthme). L'Agroscope

RAC Changins, l'Office fédéral de l'agriculture, l'Office fédéral des routes, MétéoSuisse et l'Office fédéral de la santé publique ont rassemblé du matériel d'information. Des fiches, des informations sur l'ambrosie et des liens utiles sont disponibles sur le portail Internet (intégré dans le site du PAES).

www.ambrosia-info.ch
(page en français)

Les projets PAES livrent de précieuses expériences

Des idées à reprendre

Du projet «Un coffre qui a de l'allure» aux «HomeStories» ou à «N'en fumez plus» en passant par «Dieu voyage en douceur», le Plan d'action Environnement et santé (PAES) a jusqu'ici contribué à hauteur de 1,8 millions de francs à plus de 90 projets pour un coût total de presque 12 millions de francs. Trouvent soutien auprès du PAES les idées novatrices sur les thèmes de l'habitat, de la mobilité, du développement durable, de l'éducation, de l'activité physique, de l'alimentation ou de l'agriculture. La réalisation de certains projets a dépendu entièrement de l'octroi de l'aide financière du PAES. Par ailleurs, cette aide a souvent stimulé l'apport de fonds privés pour réaliser les objectifs du PAES. La section Santé et environnement de l'Office fédéral de la santé publique veut maintenant encourager la création de nouveaux projets. Car d'autres communes et régions peuvent désormais profiter du travail de planification effectué, développer les idées existantes et récolter les fruits. De nombreux projets ont également un impact économique. Dans l'ensemble, l'effet généré dans le domaine de la santé est une fois et



demie supérieur aux investissements du PAES. Par la publication d'une brochure résumant les expériences issues des projets, les responsables veulent intégrer la dimension de la santé dans la notion de durabilité, afin que le lien entre santé et environnement devienne une évidence.

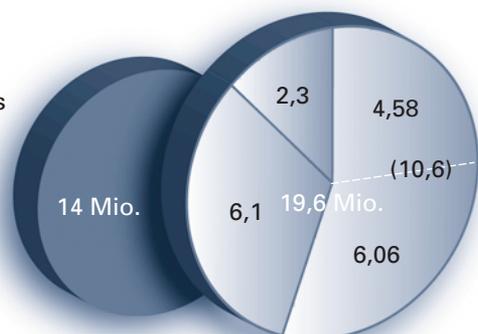
Commande: apug@bag.admin.ch
ou tél. 031 323 06 01



Infographisme

Coûts et profit du secteur Santé et environnement

Coût total
env. CHF
14 millions



Profit total
(en millions CHF)

Habitat 10,6
(consommation
de tabac 6,06,
chaleur 4,58)

Nature 2,3

Mobilité 6,1

Une étude conduite par Interface en octobre 2005 a mis en évidence le bénéfice économique généré par la section Santé et environnement de l'Office fédéral de la santé publique depuis 1997, soit 19,6 millions de francs. La majeure partie du bénéfice concerne le secteur de l'habitat (6,1 millions de francs pour la consommation de tabac et 4,58 millions pour la chaleur), suivi, à la deuxième place, du secteur de la mobilité (6,1 millions de francs) puis du secteur nature, avec 2,3 millions de francs. Le bénéfice calculé généré dépasse ainsi nettement les coûts engagés par la section au cours de la même période, soit 14 millions de francs.

metteurs qui créent un lien exemplaire entre l'environnement et la santé. Des relais régionaux permettront, jusqu'à fin 2007, d'encourager spécialement des projets en Suisse romande et en Suisse orientale, deux régions moins bien servies jusqu'ici.

- La collaboration multisectorielle et la mise en réseau aux niveaux cantonal et fédéral ainsi qu'en collaboration avec des organisations privées progressent. Des questions de santé liées à l'environnement sont introduites auprès d'autres offices fédéraux et dans d'autres domaines politiques; d'une manière générale, la section Santé et en-

vironnement a «fortement marqué les options prises par la Confédération en matière de développement durable» ainsi qu'en atteste le Bulletin des médecins suisses du 15 mars 2006. C'est également cette philosophie qui a dominé l'exposition «Natürlich fit – Cultivez votre santé» comme une nouvelle forme de collaboration entre l'agriculture et la santé.

- Le site Internet www.apug.ch met les expériences acquises au cours des ans à disposition des visiteurs par l'intermédiaire d'un bulletin d'information et d'autres moyens de communication. Par ailleurs, le site traite de thèmes actuels

comme les répercussions sur la santé de la canicule de 2003, les poussières fines et la santé, ou l'ambrosie, plante allergisante.

Le profit généré par le PAES est étayé par une étude sur l'impact économique du programme. D'après les résultats auxquels est parvenu l'Institut für Politikfragen Interface, le plan d'action Environnement et santé a généré, de 1997 jusqu'à l'été 2005, un bénéfice économique de presque 20 millions de francs pour un coût de projet de 14 millions de francs dans le secteur de la santé (voir aussi graphisme à gauche).

L'OFSP «renonce» à Santé et environnement

Dans le cadre du plan de réduction graduelle, le Conseil fédéral a décidé, en avril 2005, de fermer la section Santé et environnement de l'OFSP à la fin de 2007, au moment où s'achèvera la première phase du PAES. Il veut, par là, mettre un terme au traitement de thèmes de santé liés à l'environnement au sein de l'OFSP. Cette décision intervient paradoxalement à un moment où l'intérêt public pour les interdépendances entre les facteurs environnementaux et la santé humaine est en forte croissance et où les approches de santé publique prennent toujours plus conscience de l'importance de l'environnement.

La fin aussi pour le plan d'action en faveur des enfants

Le Plan d'action pour l'Environnement et la santé des enfants est également victime de cette décision d'économie; en y renonçant, le Conseil fédéral contrevient à un engagement pris en juin 2004, à Budapest, lors de la conférence ministérielle pour l'environnement et la santé. Le plan d'action en faveur des enfants aurait pris la suite du PAES; en effet, les enfants et les adolescents sont particulièrement réceptifs dans leur développement physique, psychique et social, aux influences les plus diverses de l'environnement. Selon une estimation de l'Organisation mondiale de la santé, un tiers environ des maladies infantiles dans les régions européennes sont dues à des influences environnementales.

Lors de la troisième conférence préparatoire pour la mise en œuvre nationale du Plan d'action destiné à améliorer l'environnement et la santé des enfants dans la région européenne de l'OMS (CEHAPE) qui s'est tenue en mars 2006 à Dublin, le Secrétariat de l'OMS a constaté que, sur les 44 Etats présents, un seul ne menait ni ne planifiait aucune activités coordonnées et systématiques en faveur des enfants, de leur santé et d'un environnement intact: la Suisse.

Contact: Miges Baumann,
Section santé et environnement, OFSP,
3003 Berne, tél. 031 323 58 57,
miges.baumann@bag.admin.ch
www.apug.ch

En première ligne



En lançant, il y a dix ans, le Plan d'action suisse Environnement et santé (PAES), nous marchions un peu sur des œufs. Il y avait, d'un côté, ceux qui concentraient toute leur énergie pour atteindre de meilleures conditions d'environnement et, de l'autre, ceux qui voulaient améliorer la santé des individus. Ces deux groupes d'ardents défenseurs de leurs propres et nobles aspirations n'avaient aucun regard pour une collaboration possible et fructueuse pour les deux parties.

Prenons l'exemple de l'alimentation: il est indiscutable qu'une alimentation saine et équilibrée doit intégrer des fruits. Le message a été largement diffusé en ce sens. En revanche, personne ne se souciait de la provenance des fruits, l'essentiel étant que les gens en consomment, même s'il s'agissait de fraises venues des antipodes à Noël. De leur côté, les spécialistes de l'environnement insistaient sur l'importance de consommer des produits alimentaires issus de la production indigène. Quid dès lors, de la salade d'oranges venues d'Italie ou d'Espagne pour terminer le menu de Noël? Alimentation saine ou attitude tout à fait incompatible avec l'environnement?

Heureusement, les deux parties se sont suffisamment rapprochées aujourd'hui pour reprendre chacune les aspirations de l'autre dans ses propres messages.

En matière de mobilité, notre intention était de démontrer qu'une mobilité promotrice de la santé profite aussi bien aux personnes qu'à l'environnement. En collaboration avec l'Office fédéral du sport (OFSP), nous avons réussi à propager largement la recommandation de pratiquer une activité physique pendant 30 minutes par jour. Le succès remporté par le Slow up autour du lac de Morat, pionnier en la matière, suivi bientôt de manifestations similaires organisées dans toute la Suisse, prouve que beaucoup de gens ont envie de bouger et concrétisent cette envie lorsque les conditions cadres sont propices. Ces conditions sont réalisées dans la vie quotidienne par les zones de rencontres créées en maints endroits en Suisse. Les activités de la section Santé et environnement ont, en son temps, créé les bases légales de ce large mouvement.

Le Plan d'action suisse Environnement et santé s'achève à fin 2007; j'espère que nous sommes parvenus, en dix ans, à ancrer durablement la collaboration de l'environnement et de la santé.

Ursula Ulrich-Vögtlin
Responsable Section
Santé et environnement
Office fédéral de la santé publique

Aarau, région pilote du PAES, veut inciter à arrêter le tabac

Laisse tomber la clope



Grand succès pour la campagne locale contre le tabagisme «Ein Rauchstopp lohnt sich immer» (Cela vaut toujours la peine d'arrêter de fumer) conduite par la fondation «Aarau eusi gsund Stadt» et la Ligue pulmonaire d'Argovie dans la région pilote d'Aarau. Un travail de sensibilisation de plusieurs années dans le cadre du projet «allons-y Telli!» a permis de dépasser largement l'objectif fixé selon lequel la moitié au moins des 50 fumeurs, habitants du quartier Telli (ville d'Aarau), désireux d'arrêter de fumer devaient s'abstenir de fumer pendant un mois. Au total, 58 fumeurs ont participé au concours. Après six mois, 40 personnes pouvaient être consi-

dérées comme ex-fumeuses. Soulignons toutefois que la majeure partie des participants était suisse, ce qui traduit un déficit persistant de la population étrangère qui n'a pas encore suffisamment intégré la nocivité du tabac sur la santé. Grâce à la sensibilisation des habitants du quartier Telli, les diverses interdictions de fumer dans les ascenseurs, les buanderies et en partie aussi dans les restaurants ont trouvé un écho très favorable. Et pour couronner le tout: le centre commercial local sera déclaré «zone à fumée modérée» après son imminente transformation.

Site Internet de la région pilote d'Aarau: www.telli-quartier.ch



«La collaboration multisectorielle: moins facile, mais

Pollution atmosphérique. Le canton du Tessin souffre de valeurs d'ozone particulièrement excessives, avec des pics dépassant 300 microgrammes par mètre cube. L'avenir informer de manière globale et cohérente la population lors de situations extraordinaires mais prévisibles, un groupe d'intervention santé et environnement a été créé. En septembre 2003, composé de représentants du service tessinois de la santé et de l'environnement et d'associations environnementales. Antoine Casabianca, président du groupe, explique la collaboration inter-sectorielle.

spectra: Qu'est-ce qui a déclenché la création du groupe d'intervention santé et environnement?

Antoine Casabianca: L'élément décisif pour la création du groupe a été la vague de chaleur de 2003 qui, dans les autres pays – notamment en France – a eu des répercussions considérables sur la santé. Notre conseillère d'Etat et directrice de la santé, Patrizia Pesenti, avait constaté que l'administration cantonale n'était pas prête pour faire face à ce type de situation – en cette période de vacances, la plupart des responsables n'étaient pas dans leurs bureaux. Elle a donc demandé l'institution d'un organe consultatif capable de l'assister, ainsi que l'ensemble du gouvernement, en cas de crise dans le domaine de l'environnement et de la santé.

Qui en a eu l'idée et comment cette collaboration, aujourd'hui exemplaire, a-t-elle été mise en place?

Au départ les politiques, préférant rester dans les secteurs dont ils avaient la responsabilité et qu'ils contrôlaient, ont été quelque peu réticents. Mais il est rapidement apparu que la voie d'une collaboration multisectorielle, si elle était la moins aisée, était aussi la plus efficace. On aurait pu s'attendre à une collaboration difficile compte tenu des divergences d'options politiques (le Département de la santé est contrôlé par

les socio-démocrates alors que le Département de l'environnement est dominé par la ligue de droite). Mais dans la pratique, la collaboration a bien fonctionné et nous avons même réussi à impliquer toutes les organisations actives dans le secteur de l'environnement.

Comment se passe la collaboration aujourd'hui?

Le réseau (www.ti.ch/gosa) est désormais bien établi. Nous communiquons pratiquement toutes les semaines, par courrier électronique, et nous avons des réunions trois à quatre fois par an. Tous les participants – au total plus de deux douzaines de personnes – sont impliqués dans toutes les décisions ou publications importantes.

Cette présence collective et solidaire a-t-elle déjà des effets sur le comportement de la population?

Des enquêtes ont montré que les gens connaissent l'existence de scénarios en cas de vague de chaleur et de pollution d'ozone. Les trois quarts des personnes interrogées se sont déclarées d'accord sur le principe d'une limitation du trafic si besoin.

De nombreuses personnes ont de la peine à comprendre qu'on ne prenne pas immédiatement des mesures lorsque les valeurs sont trop élevées durant quelques jours. Mais, d'une

part, les gens ne voient pas tout le travail déjà accompli sur le plan de la prévention. D'autre part, il faut leur expliquer que des mesures restreignant la liberté personnelle et d'autres mesures drastiques ne peuvent être introduites, en cas de dépassement des valeurs limites fixées, que si l'on peut être sûr qu'elles produiront l'effet attendu. Il est en effet insensé de réduire la vitesse pendant un ou deux jours sur les autoroutes si les prévisions montrent que la pollution aurait spontanément baissé d'ici là. Les moyens nécessaires aux forces de police pour installer toute la signalisation adéquate sont très importants... et nos ressources ne sont pas infinies.

Nous avons également constaté qu'une partie de la population désire une information plus régulière pour pouvoir apprécier la situation avant l'entrée de la crise. Nous avons donc souscrit un abonnement en ce sens auprès de MétéoSuisse et mettrons prochainement ces informations à la disposition permanente de la population.

Quelles sont, à part les limitations de vitesse sur les autoroutes, les autres mesures restrictives que vous pouvez prendre?

En principe, l'article 37 de notre loi sur la santé prévoit la possibilité de faire cesser les activités économiques, les déplacements, etc., en cas de mise

en péril importante de la santé pour la population. Dans les cas extrêmes, comme un accident chimique majeur, on peut même interdire tous déplacements extérieurs, contraindre les gens à rester chez eux et à fermer les fenêtres. A ce jour, nous n'avons, heureusement, jamais dû faire usage de cet article. Sur la route, à part limiter la vitesse, on peut interdire la circulation en alternance pour les voitures aux numéros pairs et impairs, ou envisager d'autres mesures similaires. Le canton a décidé d'équiper les véhicules de l'administration cantonale de filtres à particules. Il serait bon que les gros consommateurs de diesel, comme le 'Géant Jaune' ou l'armée assument (enfin) leurs responsabilités à l'égard de l'environnement! D'autres mesures encore seraient d'ordre économique. En cas de forte pollution atmosphérique on pourrait, par exemple, limiter ou organiser autrement le temps de travail en plein air des ouvriers sur les chantiers. Il existe d'autres recommandations sur base volontaire, comme la création de zones d'ombre ou la mise à disposition de boissons en quantité suffisante. Les organisations patronales (comme la SSE) soutiennent ces mesures de protection prônées également par le seco et la SUVA.

Ces performances de pionnier du Tessin intéressent-elles d'autres cantons?

Nous sommes en contact avec le canton de Genève qui a mis en place une structure plus ou moins similaire. Deux autres cantons manifestent un certain intérêt pour notre travail, les autres, pas du tout.

Quelles sont les relations avec les régions environnantes, notamment avec la Lombardie?

Il existe dans la Regio Insubrica – Tessin, Piémont et Lombardie – un groupe de travail environnement et santé au sein duquel le GOSA est représenté. Nous essayons, malgré les obstacles, de trouver un dénominateur commun en matière de valeurs-limites, d'information de la population et de mesures à prendre. Nous sommes parvenus à nous entendre sur de nombreux domaines, mais il reste encore des différences, notamment en matière de valeurs-limites d'ozone. L'objectif est de créer prochainement une plate-forme publique sur Internet qui permettrait de s'informer facilement et rapidement sur les activités au Tessin et en Italie du Nord.

Ce qui est tout à fait sensé, car la pollution atmosphérique ne s'arrête pas aux frontières nationales...

Forum

L'effet papillon:

des liens insignifiants en apparence, mais si lourds de conséquence

Le battement d'ailes d'un papillon en Amazonie peut déclencher une violente tempête de l'autre côté du globe: les interdépendances dans le monde dans lequel nous vivons sont infinies, et des causes minimes peuvent avoir des effets imprévisibles. L'environnement, la santé et l'agriculture sont également reliés par de nombreux petits fils. C'est ainsi que l'agriculture marque le paysage suisse de son empreinte et entretient les habitats de la faune et de la flore indigènes ainsi que les espaces de détente pour les hommes. L'activité physique dans la nature constitue une part essentielle d'un style de vie

sain. Mais qui aimerait se promener, le dimanche, à travers un champ de maïs sans fin? Grâce aux 60'000 exploitations paysannes familiales nous sommes (encore?), en Suisse, loin des grandes exploitations industrielles de nombreux autres pays. Le paysage agricole soigné, enrichi de surfaces de compensation écologiques, de haies, de prairies naturelles et d'arbres à hautes tiges garantit la valeur écologique de la nature et veille à ce que, chez nous aussi, des papillons aux couleurs somptueuses puissent s'ébattre.

Mais l'agriculture n'est pas seulement visible dans l'aménagement des paysages. Sa principale mission est de produire des denrées alimentaires. Il est certes possible d'importer des produits alimentaires bon marché de tous les coins du globe: pommes de terre d'Israël, fraises du Brésil, agneaux de Nouvelle Zélande, poissons du Vietnam. Toutefois, mis à part le non-sens énergétique, la production régionale apporte des avantages décisifs. Nos paysans sont très soucieux d'une production respectueuse de l'environnement, de la vie des animaux, durable et sociale. Nous réfutons avec détermination

l'utilisation abusive de produits chimiques, les déforestations massives, les monocultures gigantesques, les étables sur quatre niveaux pleines d'animaux traités aux antibiotiques ou les conditions de travail humainement indignes. Chez nous, les fruits et légumes peuvent être récoltés au moment de maturité optimale car ils atteignent les consommateurs en l'espace de quelques heures. Les produits régionaux contiennent un maximum de vitamines et de substances nutritives et contribuent à la santé de la population. L'Union Suisse des Paysans et l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) ont collaboré à différents projets afin de souligner les nombreux liens entre l'environnement, la santé et l'agriculture, comme avec le Brunch à la ferme ou le stand de foire «Natürlich fit – Cultivez votre santé». J'espère que, contrairement aux prévisions, ces ailes de l'OFSP ne seront pas coupées mais continueront de battre pour produire un effet amplificateur!

Hansjörg Walter, Président de l'Union Suisse des Paysans, Brugg





tellement plus efficiente»

ar mètre cube. Impossible pour les autorités de rester inactives. Pour pouvoir à l'environnement (GOSA : Gruppo operativo salute e ambiente) a été créé après la loi, délégué cantonal à la promotion de la santé, tire le bilan de trois ans de col-



Antoine Casabianca

Exactement, une bonne part de la pollution atmosphérique au Tessin vient de l'Italie du Nord.

Jusqu'ici, nous avons surtout parlé de réaction à des situations extraordinaires. Que pouvez-vous faire préventivement?

Notre groupe se préoccupe avant tout des questions de vague de chaleur, d'ozone et de particules fines, trois secteurs dans lesquels il ne faut pas attendre que la crise s'installe avant de prendre des mesures structurelles. Prenons l'exemple de la vague de chaleur: nous n'attendrons pas, bien sûr, qu'il fasse très chaud pour diffuser les informations nécessaires aux communes et aux établissements comme les maisons de retraite. Dès que le mercure s'affiche à la hausse, des mesures sont prises partout – piscines, maisons de retraite, établissements hospitaliers ou carcéraux, pour éviter que des personnes malades ou âgées n'aient à souffrir de conséquences graves sur leur santé. Mais il existe également des mesures conjoncturelles, comme toute une palette de recommandations, notamment celle de faire boire les personnes suffisamment. Si la limite d'alarme définie auparavant est atteinte, nous informons aussitôt toute la population par l'intermédiaire de la radio, de la télévision et, en collaboration avec MétéoSuisse, dans le cadre aussi des prévisions météorologiques. Tout est prêt depuis début juin, mais ces mesures de communication ne seront déployées que si le scénario d'alarme développé en collaboration avec MétéoSuisse se réalise.

Pensez-vous que le canton du Tessin puisse être entendu par la Confédération?

Je pense que oui. Au début du mois de juin, le gouvernement cantonal est intervenu, sur notre recommandation, auprès du Conseil fédéral pour souligner la nécessité d'appliquer au Tessin, outre la loi fédérale en vigueur (qui permet de réduire les vitesses maxima sur les autoroutes pendant huit jours) d'autres solutions dérivées. Suite à cette interven-

tion, le Département de Monsieur Leuenberger a préparé l'adaptation de la réglementation ad hoc qui permet aux cantons de décider au niveau local des réductions de vitesse sur les autoroutes en fonction de leurs problèmes spécifiques.

Comment jugez-vous l'attitude et les activités de la Confédération face au problème de l'air?

Si l'on considère les différentes adresses sur Internet, il est manifeste que les choses ont bien bougé dans ce domaine. D'un autre côté, j'ai le sentiment qu'il ne se passe plus grand-chose ces derniers temps. Il semble que l'on peine à mettre en route des mesures qui touchent des intérêts importants et susceptibles d'entrer en conflit avec des intérêts économiques ou des habitudes acquises par la population. Rien d'étonnant, dès lors, à ce que la Suisse ne soit classée aujourd'hui qu'au 20e rang des pays qui s'engagent pour la protection de l'air. En tête au moment de la création de la loi sur la protection de l'environnement, la Suisse est de plus en plus frileuse face au respect de ces lois et à la conception de nouvelles mesures.

Le Tessin a fait de bonnes expériences avec la collaboration entre environnement et santé. La Confédération suit d'autres voies et ferme la section Santé et environnement de l'OFSP. Qu'en pensez-vous?

La fermeture de cette section de l'OFSP n'est pas de bon augure, ni pour la politique d'environnement, ni pour les cantons. C'est un coup porté à la collaboration interdépartementale dans ce domaine. J'aimerais que les autorités réfléchissent une nouvelle fois à la question. J'espère en tout cas que la nouvelle conseillère fédérale, Doris Leuthard, défendra la philosophie du Plan d'action Environnement et santé – dont elle est une ancienne ambassadrice.

Notre interlocuteur

Né en 1951, Antoine Casabianca est responsable, depuis 1994, du Bureau pour la promotion et l'évaluation de la santé auprès des services de santé du canton du Tessin, et délégué cantonal à la promotion de la santé. Il est notamment responsable de programmes conduits dans les domaines du social, de l'environnement et du développement durable. Licencié en économie politique, Casabianca s'est ensuite formé en Angleterre, en Espagne et en France à la santé publique. Marié et père de deux grands enfants, il vit à Salorino.

L'essence pour moteurs – quotidienne, mais dangereuse

Campagne d'information. La mauvaise manipulation de l'essence provoque souvent des accidents. Chaque année en Suisse, environ 70 personnes ingèrent accidentellement de l'essence, ce qui peut mettre leur vie en danger. De plus, le contact avec la peau augmente le risque de leucémie. L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) lance donc une campagne d'information visant à mettre en garde le public contre les dangers inhérents aux carburants.

La grande disponibilité et le large accès de l'essence pour moteurs à presque tout un chacun font désormais partie de notre quotidien. Nous devons ce confort aux dispositions légales en vigueur. L'essence pour moteurs est cependant nocive, extrêmement inflammable et elle présente également un danger pour l'environnement. Elle relève du droit sur les produits chimiques et est en vente libre en raison de dispositions dérogatoires. Si les carburants étaient réglementés selon les dispositions qui répondent à leur degré de dangerosité et qui s'appliquent à la plupart des autres produits chimiques que nous rencontrons au quotidien, les parents seraient obligés d'aller faire eux-mêmes le plein du vélomoteur de leur enfant. De même que les employés des stations-service seraient tenus d'avertir les conducteurs des dangers liés à la manipulation d'essence pour moteurs avant chaque plein et de les informer des mesures de sécurité et de premiers secours.

Accidents et intoxications

Le Centre suisse d'information toxicologique (CSIT) reçoit environ 110 demandes par an concernant des intoxications à l'essence, la plupart touchant des adultes. Dans quasiment deux tiers des cas, les personnes ont ingéré accidentellement de l'essence. Cette voie d'absorption peut provoquer des brûlures des muqueuses, voire une pneumonie chimique mortelle. La plupart du temps, ce type d'accident se produit lors du si-phonnage de réservoirs mal remplis. Parfois, des incidents se produisent aussi avec des bouteilles remplies d'essence parce que des personnes non averties en boivent du contenu. C'est pourquoi l'OFSP recommande de ne jamais mettre en bouteille utilisée normalement pour les boissons de l'essence ou toute autre substance chimique et de faire effectuer la vidange des réservoirs par un garage. Environ 14 % des cas d'intoxication à l'essence répertoriés ont été provoqués par l'inhalation de vapeurs d'essence. Les effets ressentis vont des vertiges, maux de tête, vomissements, étourdissements à des pertes de connaissance graves dans les cas extrêmes. Les 14 % restants proviennent de projections d'essence dans les yeux, qui peuvent alors causer des brûlures et des douleurs.

Benzène et leucémie

Par ailleurs, le benzène cancérigène contenu dans l'essence pour moteurs favorise la leucémie. Le benzène est émis par les gaz d'échappement des véhicules à moteur et à proximité des stations-service. Inhalé, il



Des prospectus et des autocollants conçus par l'Office fédéral de la santé publique mettent en garde contre les dangers liés à l'essence de moteur.

conduit à une charge fixée, en Suisse, à 20 microgrammes par 24 heures dans les zones d'habitation. En revanche, la personne qui se nettoie les mains (pour éliminer de l'huile par exemple) avec de l'essence pour moteurs absorbe plusieurs milliers de microgrammes par la peau. C'est pourquoi il est recommandé d'éviter tout contact de l'essence pour moteurs avec la peau.

Dans les stations-service

L'OFSP a lancé une campagne d'information visant à attirer l'attention de la population sur la dangerosité de l'essence pour moteurs et à promouvoir une utilisation à moindre risque de celle-ci. Le dépliant intitulé «Mise en garde concernant l'utilisation d'essence pour moteurs» est distribué gratuitement aux clients de différentes stations-service en Suisse. Des autocollants comportant le nouvel étiquetage relatif au danger de l'essence seront également apposés sur les pompes à essence. Les pictogrammes tels que le symbole d'une tête de mort attirent le regard et sont assortis de mentions indiquant les dangers particuliers et les conseils de prudence comme «Peut provoquer le cancer», «Conserver hors de la portée des enfants».

Vous trouverez d'autres informations ainsi que le dépliant «Mise en garde concernant l'utilisation d'essence pour moteurs» à l'adresse: www.bagchem.ch, > Produits chimiques de A à Z > Benzène.

Contact: Eva Reinhard, responsable de la Division Produits chimiques, OFSP, 3003 Berne, ou Claudia Vassella, Division Produits chimiques, OFSP, e-mail bag-chem@bag.admin.ch, tél. 031 322 96 40.



Les poussières fines, l'ozone et la canicule nuisent à la santé

Qualité de l'air/Climat. Chaque année, plus de 3700 personnes décèdent prématurément, en Suisse, des suites de la pollution atmosphérique. Si les poussières fines sont les principales responsables, des concentrations élevées en ozone et les fortes chaleurs (1000 décès suite à la canicule en 2003) ont également des répercussions sensibles sur la santé. C'est pourquoi l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) a renforcé l'information sur ces sujets et mis en ligne différents portails sur Internet.

Environ 40% de la population suisse, soit quelque 3 millions de personnes, sont régulièrement exposées à des quantités trop importantes de poussières fines, nocives pour la santé. L'hiver dernier, la valeur limite journalière fixée à 50 microgrammes par mètre cube ($\mu\text{g}/\text{m}^3$) a été régulièrement dépassée dans l'Espace

l'environnement (OFEV), l'information sur l'ozone grâce à www.ozone-info.ch.

Les sources de poussières fines

Selon une étude de l'OFEV conduite en l'an 2000, les principales sources de poussières fines sont les suivantes (valeurs calculées sur l'année); le trafic motorisé (env. 29%), l'agriculture et la sylviculture (env. 37%) ainsi que l'industrie et l'artisanat (env. 27%). La part des ménages se chiffrait à 7%. Par ailleurs, il existe de fortes variations saisonnières. La combustion incomplète des carburants et des combustibles – bois compris – représente un peu moins de la moitié de toutes les poussières fines. Les moteurs diesel jouent ici un rôle considérable: la suie de diesel des camions, des voitures de tourisme, des machines de chantier et des tracteurs est responsable d'une grande part des concentrations en poussières fines.

Effets sur la santé

Ces particules de poussières fines, appelées aussi PM10, ne sont pas filtrées par le nez et peuvent pénétrer profondément dans les poumons, jusque dans les alvéoles, et, de là, éventuellement passer dans le système sanguin et les organes. Les principaux groupes à risques sont les malades, les enfants et les personnes âgées qui peuvent présenter des réactions de défense immunitaire. Les conséquences peuvent être: toux chroniques, bronchites, crises d'asthme, détresses respiratoires, infections pulmonaires, voire cancer du poumon. Les maladies cardio-vasculaires sont aussi concernées: le risque d'infarctus s'aggrave lorsque les concentrations de poussières fines augmentent. Dans une étude publiée en 2004, l'Office fédéral du développe-

ment territorial (ARE) estime que 3700 personnes décèdent chaque année prématurément, en Suisse, des suites des concentrations de poussières fines, dont 1400 cas sont liés au trafic.

Poussières fines à l'intérieur

À l'intérieur, les poussières fines sont aussi un problème. La source principale est, ici, la fumée de tabac. Mais les processus incomplets de combustion (p. ex. cheminées, fours à gaz, bougies et bâtonnets d'encens) provoquent eux aussi des poussières fines à l'intérieur. Dans les restaurants sans interdiction de fumer, les concentrations de poussières fines peuvent atteindre entre 150 et 1000 microgrammes par mètre cube, soit jusqu'à 20 fois plus que la valeur moyenne journalière autorisée une seule fois, à « l'air libre ». Le tabagisme passif est donc aussi un problème de santé dû aux poussières fines.

Danger ozone

L'ozone se forme sous l'action d'un rayonnement solaire intense, surtout au printemps et en été, à partir d'oxyde d'azote et de composés organiques volatils. Ces polluants sont eux-mêmes produits par le trafic, certaines industries ainsi que par l'utilisation de produits contenant des solvants. Les effets sur la santé peuvent être les suivants: brûlures oculaires, irritations des muqueuses et réactions inflammatoires dans les voies respiratoires. Une concentration élevée d'ozone peut porter atteinte à la fonction pulmonaire et affecter la performance physique. De fortes concentrations d'ozone peuvent également entraîner la mort: c'est ainsi qu'au cours de l'été caniculaire de 2003, l'ozone est à l'origine de 150 à 300 décès et de nombreuses hospitalisations.

La chaleur tue aussi

Avec ses quelque 35'000 décès supplémentaires, la canicule de 2003 est considérée aujourd'hui comme la plus grande catastrophe naturelle en Europe depuis le XVIe siècle. D'après une étude de l'Institut de médecine préventive et sociale de l'Université de Bâle, la Suisse a déploré un millier de décès. Les personnes âgées et les malades sont les plus fragiles devant la canicule. Les jours de forte chaleur, ils ont besoin d'une attention et d'un suivi particuliers car ils transpirent moins et ont une notion de soif réduite. Les principales recommandations sont: éviter les efforts physiques, demeurer dans une pièce fraîche, rafraîchir le corps, boire beaucoup (au moins 1,5 litre par jour) et manger léger.

Informations détaillées sous www.canicule.ch

Mesures possibles

Que faut-il donc faire? Les recommandations générales de comportement suivantes permettront, entre autres, de réduire les concentrations d'ozone et de poussières fines:

- se déplacer à pied, à vélo ou utiliser les transports en commun;
- éviter les véhicules à diesel sans filtre;
- acheter des produits locaux de saison;
- utiliser des produits contenant peu ou pas de solvants.

Pour d'autres recommandations, voir sur le site du PAES.

Contact: Miges Baumann, Section santé et environnement, OFSP, 3003 Berne, tél. 031 323 58 57, miges.baumann@bag.admin.ch www.apug.ch



Industrie et artisanat: responsables de plus d'un quart des concentrations de poussières fines.

Mittelland, atteignant $150 \mu\text{g}/\text{m}^3$, voire $200 \mu\text{g}/\text{m}^3$. La valeur limite d'immissions d'ozone, fixée elle à $120 \mu\text{g}/\text{m}^3$ est également régulièrement dépassée. Les concentrations en ozone augmentent souvent parallèlement aux températures. Pour renforcer les compétences et la sensibilité de la population aux problèmes des poussières fines, de l'ozone et de la canicule, et lui fournir une information aussi complète que possible, l'OFSP a réalisé les deux portails Internet, www.feinstaub.ch et www.canicule.ch (tous deux intégrés dans le site du Plan d'action Environnement et santé, www.apug.ch), et renforcé également, en collaboration avec Cercl'Air (Société suisse des responsables de l'hygiène de l'air) et l'Office fédéral de

Impressum

«spectra – Prévention et promotion de la santé» est un bulletin d'information de l'Office fédéral de la santé publique qui paraît six fois par an en français, en allemand et en anglais. Il publie également des opinions qui ne coïncident pas avec la position officielle de l'office.

Editeur: Office fédéral de la santé publique
3003 Berne
Tél. 031 323 54 59, Fax 031 324 90 33
www.bag.admin.ch

Réalisation: Pressebüro Christoph Hoigné,
Allmendstr. 24, 3014 Berne
hoigne@datacomm.ch

Responsable de la commission de rédaction:
Adrian Kammer,
adrian.kammer@bag.admin.ch

No 57, Août 2006

Textes: Collaborateurs de l'OFSP, Christoph Hoigné et d'autres auteurs

Traduction: Marie-Françoise Dörig-Moiroud

Photos: APUG, Christoph Hoigné

Graphisme: Lebrecht typ-o-grafik, 3018 Bern

Impression: Bütiger AG, 4562 Biberist

Tirage: 7000 ex. allemands,
4000 ex. français, 1500 ex. anglais

Il est possible de commander des numéros séparés et des abonnements gratuits à:

Office fédéral de la santé publique, Section campagnes, 3003 Berne

Tél. 031 323 87 79, Fax 031 324 90 33
kampagnen@bag.admin.ch

Le prochain numéro paraîtra en octobre 06.

Fermeture de la section Santé et environnement

Renoncement inacceptable

Les médecins en faveur de l'environnement, le Forum pédiatrie ambulatoire et la Société suisse de pédiatrie estiment inacceptable la fermeture de la section Santé et environnement de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) ainsi que l'abandon du Plan d'action pour l'environnement et la santé des enfants (voir article dans le Bulletin des médecins suisses n°11/2006 du 15 mars 2006). Cette mesure affaiblirait grandement la réalisation des tâches et des défis relevant de la lutte contre les maladies liées à l'environnement, spécialement chez les enfants. Les trois organisations de

médecins demandent à leurs collègues de signer la pétition demandant au Conseil fédéral de revenir sur sa décision et de prendre toute la mesure des risques engendrés par la pollution. En effet, la section Santé et environnement de l'OFSP a accompli un travail précieux dans ce domaine; elle a proposé des thèmes de santé en lien avec l'environnement en vue de leur mise en réseau dans d'autres offices fédéraux et domaines politiques, et fortement marqué les options prises par la Confédération en matière de développement durable.

Pour une prévention durable du tabagisme

Fonds de prévention du tabagisme. Depuis l'automne 2003, le Fonds est alimenté par une redevance de 2,6 centimes par paquet de cigarettes vendu, ce qui lui assure près de 18 millions de francs de ressources annuelles. Le Fonds de prévention du tabagisme finance des mesures qui contribuent efficacement et durablement à réduire la consommation de tabac. 20 à 30% des ressources sont consacrés à des projets dans le domaine du sport. Sur les 106 demandes soumises au Fonds jusqu'à fin 2005, 53 ont pu être acceptées.

Le Fonds de prévention du tabagisme a notamment été créé dans le but de financer des mesures de prévention visant à empêcher le début de la consommation de tabac, à promouvoir son arrêt et à protéger la population du tabagisme passif. Alimenté par une redevance de 2,6 centimes par paquet de cigarettes vendu, le Fonds dispose de près de 18 millions de francs de ressources annuelles (tendance à la baisse).

Réduire la consommation à long terme

Le Fonds de prévention du tabagisme a pour but de financer des mesures de prévention devant contribuer à une diminution significative et durable de la consommation de tabac. Les objectifs sont les suivants:

- empêcher le début;
- promouvoir son arrêt (sevrage);
- préserver la population du tabagisme passif;
- sensibiliser et informer le public;
- développer le réseau des organisations actives dans la prévention du tabagisme et créer les conditions-cadres favorisant la prévention;
- promouvoir la recherche;
- pratiquer la prévention du tabagisme dans le domaine du sport et de l'activité physique.

Les projets soutenus par le Fonds de prévention du tabagisme doivent satisfaire à des exigences de qualité élevées et apporter une véritable contribution à la stratégie nationale de prévention du tabagisme. La stratégie actuellement en vigueur est consignée dans le Programme national pour la prévention du tabagisme (PNPT) 2001–2007. La stratégie qui succèdera au PNPT est actuellement en cours d'élaboration dans le cadre d'un processus participatif impliquant tous les acteurs intéressés.

Service au sein de l'OFSP

Le Fonds est géré par un service



La Ligue pulmonaire des deux Bâle utilise une simulation par ordinateur pour projeter dans l'avenir leur propre image à des jeunes femmes, qui ainsi peuvent se voir telles qu'elles pourraient être dans trente ans – fumeuse ou non-fumeuse.

qui dépend de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP).

Le service du Fonds de prévention du tabagisme reçoit les demandes et supervise la coordination des processus d'évaluation. Depuis le 1er avril 2004, date du début de l'activité opérationnelle du Fonds, quelque 150 demandes ont été soumises. Sur les 106 demandes présentées jusqu'à fin 2005, 53 ont pu être acceptées (exemples, voir encadré). Le service de gestion du Fonds de prévention du tabagisme au sein de l'OFSP est dirigé par deux collaborateurs et soutenu dans ses activités par les départements Droit, Communication, Personnel, Finances et controlling.

La procédure d'évaluation des demandes

Le Fonds de prévention du tabagisme est épaulé par un groupe consultatif externe, autonome et indépendant pour examiner les demandes de financement. La création de ce groupe consultatif indépendant a, selon Peter Blatter, responsable du service, contribué à décharger sensiblement le service et permis de traiter les demandes plus rapidement. Les demandes sont présentées trois fois par an, au rythme des réunions du groupe consultatif (les

demandes sont publiées sur le site du Fonds de prévention du tabagisme).

Le service du Fonds de prévention du tabagisme prépare les dossiers (conformité au but, qualité, demandes d'expertises), coordonne l'ensemble du processus d'évaluation et met les prestations de secrétariat à la disposition du groupe consultatif. Le groupe consultatif examine les demandes et formule ses recommandations à l'intention du directeur de l'OFSP; à partir d'une allocation de Fr. 100'000.–, les demandes font l'objet d'au moins deux expertises externes. C'est au directeur de l'OFSP qu'appartient la décision finale.

Communication

Le Fonds de prévention du tabagisme diffuse ses informations essentiellement par le biais du site Internet www.prevention-tabagisme.ch sur lequel il a mis en ligne tous les documents, instruments et informations nécessaires.

Le site donne également des informations sur les projets approuvés et des indications sur les organismes responsables et le montant du soutien financier. Enfin, les rapports annuels sont, eux aussi, publiés sur le net.

Le groupe consultatif

Président

Dr Georges Demierre, ancien médecin cantonal Fribourg

Membres

Dr Gaudenz Bachmann, médecin cantonal suppléant, St-Gall
 Prof. Rainer Hornung, Université de Zurich
 Prof. Claude Jeanrenaud, Université de Neuchâtel
 Dr Brian Martin, Haute école fédérale de sport, Macolin
 Prof. Jürgen Rehm, Université de Zurich
 Dr Flavia Schlegel, Office fédéral de la santé publique

Des coûts sociaux élevés

Bien que la nocivité du tabac soit bien connue et attestée scientifiquement, la cigarette est toujours aussi appréciée de quelque 30% de la population. Notre pays affiche une des plus grandes consommations de tabac par tête en comparaison européenne. Or, fumer représente une charge considérable pour la société: chaque année, plus de 8'000 personnes décèdent prématurément des suites de la consommation de tabac et des milliers tombent gravement malades. Les coûts directs engendrés par la consommation de tabac se chiffrent à quelque cinq milliards de francs par an.

La consommation de tabac ne nuit pas seulement à la santé des fumeurs, mais également à celle des personnes exposées au tabagisme passif. Ce tabagisme passif peut conduire à des pathologies diverses chez les non-fumeurs et est responsable d'un décès par jour en Suisse.

Le Conseil fédéral s'est fixé pour objectif de ramener la proportion de fumeurs en Suisse entre 20 et 25% et, pour y parvenir, a arrêté une stratégie idoine consignée dans le Programme national de prévention du tabagisme 2001–2007. La mise en œuvre de cette stratégie serait impossible sans les ressources du Fonds de prévention du tabagisme. C'est pourquoi seuls des projets de prévention du tabagisme conformes à cette stratégie peuvent bénéficier d'un soutien financier de la part du Fonds.

Contact: Peter Blatter, Service Fonds de prévention du tabagisme, OFSP, 3003 Berne, tél.: 031 323 87 66, peter.blatter@bag.admin.ch

www.prevention-tabagisme.ch

Travail, déplacements et sport sans fumée

«lieu de travail. sans fumée»

Grâce à «lieu de travail. sans fumée», l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), le secrétariat d'Etat à l'économie (seco) et l'association faitière de la branche de l'assurance-maladie (santésuisse) souhaitent encourager les entreprises suisses à protéger leurs collaborateurs du tabagisme passif, à s'investir et à participer au concours organisé dans le cadre du projet. Montant du soutien financier octroyé par le fonds de prévention du tabagisme: environ 600'000 francs.

Transports publics sans fumée

Le 11 décembre 2005, date du changement d'horaires dans les transports, tous les espaces fermés et les trains des transports publics de toute la Suisse ont été convertis en zones sans fumée. Cette mesure doit permettre d'obtenir une bonne qualité de l'air dans les espaces clos et les moyens de transport

de Suisse. La clientèle et le personnel des transports publics sont ainsi protégés contre les méfaits du tabagisme passif. Montant du soutien financier: 1 million de francs.

«cool and clean»: le projet de prévention du tabagisme dans le sport

«cool and clean» est une campagne de prévention du tabagisme et de promotion de la santé organisée conjointement par Swiss Olympic, l'Office fédéral du sport (OFSP) et l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). Par le biais du sport organisé, «cool and clean» peut sensibiliser une partie importante de la population suisse à la prévention du tabagisme. Montant du soutien financier: 5 millions de francs.

Beobachter KOMPAKT «sevrage tabagique»

Pour la «Journée mondiale sans tabac», le 31 mai 2006, «Beobachter» a consacré son supplément «Beo-

bachter KOMPAKT» au sevrage tabagique. En plus de la version imprimée, il propose sur Internet les articles au format pdf, une liste de liens vers des offres de conseils pour arrêter de fumer et un forum consacré au thème. Montant du soutien financier: 99'000 francs

smoke-effects – make up your mind

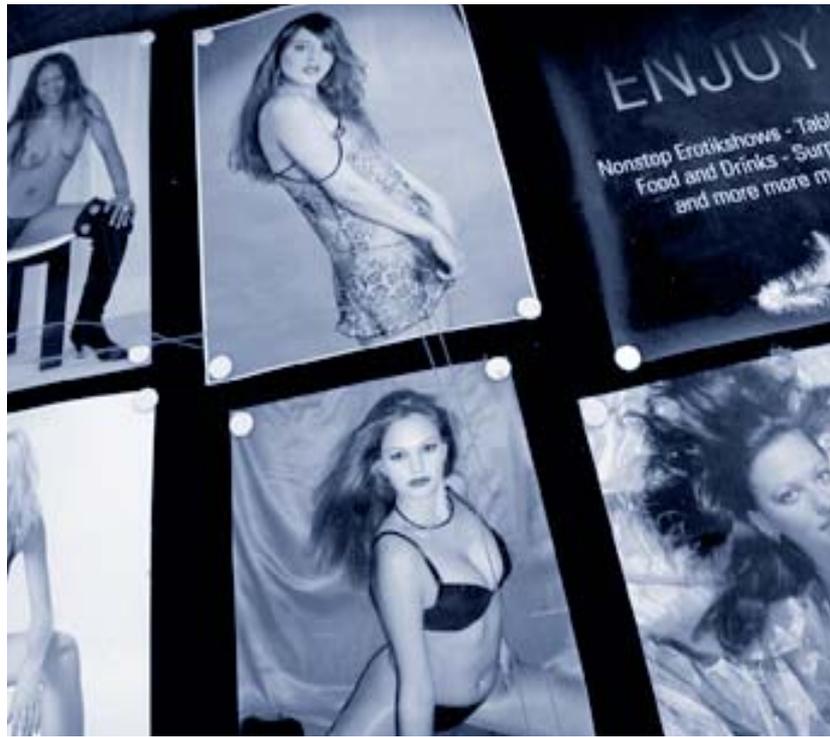
Dans le cadre de ce projet, la Ligue pulmonaire des deux Bâle montre à de jeunes femmes leur apparence dans 30 ans suivant qu'elles sont fumeuses ou non-fumeuses. Un logiciel de traitement numérique de photos permet de voir les conséquences du tabagisme sur le vieillissement et la beauté. Les fumeuses sont incitées à arrêter la cigarette et soutenues dans cette démarche. Smoke-effects est présenté à l'occasion de manifestations publiques. Montant du soutien financier: 240'000 francs.

Informers les danseuses de cabaret et les travailleuses du sexe sur le VIH/sida

Information dès la demande d'autorisation. Un des objectifs du Programme national VIH/sida est d'informer aussi les travailleuses du sexe et les danseuses de cabaret sur le sida et autres maladies sexuellement transmissibles. Le travail de prévention des médiatrices qui rencontrent régulièrement les femmes dans les cabarets est essentiel. Mais la procédure d'autorisation peut également offrir une bonne occasion de faire passer la prévention. C'est pourquoi l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) s'engage pour que les femmes reçoivent au moins des informations écrites dès le moment où elles font leur demande. Certaines régions ont développé un processus qui intègre les informations dans la procédure d'autorisation sous forme d'un entretien direct – une «best practice» que l'OFSP recommande d'imiter.

Les travailleuses du sexe et, jusqu'à un certain point aussi les danseuses de cabaret, représentent un groupe cible du Programme national VIH/sida. Dans le cadre d'un test pilote conduit par le service de la migration de la ville de Berne en collaboration avec l'OFSP, les femmes qui déposent une demande se voient remettre, lors de la procédure d'autorisation (permis L ou B), une brochure sur le VIH/sida (disponible en 16 langues) ainsi qu'une liste d'adresses des antennes de conseil à Berne. Cette procédure démontre que la remise d'informations n'est pas automatiquement synonyme de surplus de travail pour les autorités. L'OFSP s'engage pour que tous les cantons mettent en œuvre au moins cette variante de la distribution d'informations sur le VIH/sida – et estime que l'information sur les risques présentés par ce type de travail et sur les possibilités de se protéger devrait être une évidence intégrée dans la procédure d'autorisation.

Christine Kopp, responsable avec Norina Schwendener du projet «female sexwork» à l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), émet toutefois un bémol: «Le fait que certains cantons n'imposent pas d'autorisation aux travailleuses du sexe et que la branche de l'érotisme occupe une part importante de femmes sans autorisation, ne permet pas à cette mesure de couvrir l'ensemble du territoire. Par ailleurs, la remise d'informations dans le cadre de la procédure d'autorisation ne peut en aucun cas remplacer le travail de prévention fait par contact personnel auprès des femmes concernées.» Il faut avant tout pratiquer un travail de prévention régulier, sur le terrain (cabarets et établissements), comme le prévoit APiS, le programme de prévention du sida auprès des professionnelles du sexe, conduit par Aide Suisse contre le Sida. Certaines régions ont développé des modèles d'intégration du travail de prévention personnel auprès des danseuses de cabaret dès la procédure d'autorisation, comme le montrent les deux



La procédure d'autorisation officielle est la meilleure opportunité pour faire passer la prévention en matière de VIH/sida auprès des femmes qui travaillent dans l'industrie du sexe.

exemples suivants, recommandés au titre de «best practices».

L'exemple de Neuchâtel

A Neuchâtel, les danseuses en quête d'autorisation sont tenues d'assister à des séances d'information obligatoires qui ont lieu l'après-midi et sont organisées par le service de la migration. Pendant tout un après-midi, les femmes sont informées sur leurs droits et sur diverses questions de santé, principalement sur le VIH et autres maladies sexuellement transmissibles, par une collaboratrice du service de la migration et une autre de la Groupe Sida Neuchâtel, assistées de traductrices expérimentées. Ce n'est qu'après avoir assisté à cette séance d'information que les femmes reçoivent leur autorisation. Pour Norina Schwendener, ces après-midi offrent aux danseuses de cabaret l'occasion de clarifier de nombreuses questions au cours de discussions

animées. L'expérience de Neuchâtel révèle que le niveau d'information des danseuses et des travailleuses du sexe a lentement augmenté au cours des dernières années.

L'exemple du Liechtenstein

Au début du programme APiS de prévention du sida auprès des travailleuses du sexe au Liechtenstein, il arrivait que la médiatrice se voie refuser l'entrée au cabaret. Le service de santé sexuelle et de prévention du VIH (à l'époque encore Aide sida Liechtenstein) prit alors contact avec divers services (police des mœurs, bureau de l'égalité des chances, etc.) pour étudier des mesures possibles visant à garantir l'accès aux cabarets. Un accord fut finalement mis en place, avec le service des étrangers et des passeports, entré en vigueur le 19 décembre 2000, dont le contenu était le suivant: «La participation au projet APiS conduit par Aide sida Liech-

tenstein, en collaboration avec une médiatrice, est obligatoire. En accord avec les propriétaires de cabarets, les danseuses et les danseurs se réunissent une fois par mois une heure avant l'ouverture du cabaret pour recevoir, de la part d'une médiatrice expérimentée, des informations sur les maladies sexuellement transmissibles dans leur langue. Les informations sont diffusées sous forme de cassettes et de brochures. La médiatrice est à leur disposition pour répondre à toutes questions. Aide sida Liechtenstein et la médiatrice sont assujettis à l'obligation de garder le secret sur toutes affaires, observations ou confidences dont elles auraient eu connaissance pendant leur service. L'objectif de ce projet est de promouvoir et de préserver la santé sexuelle des danseuses et des danseurs ainsi que celle des clients du cabaret. La participation au projet n'entraîne aucun frais pour les propriétaires de cabarets.»

En cas de non-respect de cet accord, les propriétaires de cabarets peuvent se voir refuser l'autorisation d'employer des danseuses – depuis l'entrée en vigueur de l'accord, la médiatrice a toutefois toujours eu accès aux danseuses. Depuis juillet 2001, chaque local doit, en outre, communiquer un mois à l'avance au service de santé sexuelle et de prévention du VIH le nombre et les nationalités de ses danseuses et danseurs, ce qui facilite sensiblement le travail de la médiatrice qui peut ainsi préparer ses visites de manière optimale.

Le service de santé sexuelle et de prévention du VIH a reçu, pour l'application du programme APiS et en particulier pour son engagement dans la situation décrite ci-dessus, le prix de l'égalité des chances décerné par le département des familles et de l'égalité des chances.

Contact: Norina Schwendener et Christine Kopp, Section Sida, OFSP, 3003 Berne, tél. 031 323 88 11, norina.schwendener@bag.admin.ch, christine.kopp@bag.admin.ch

«Swiss Aids News»: le bulletin d'information professionnelle sur le VIH

«Swiss Aids News» est un bulletin bimestriel d'informations actuelles et compétentes sur les évolutions et progrès intervenus dans le domaine du VIH en Suisse. Les rubriques Médecine, Droit et Société traitent de tendances importantes pour les personnes touchées par le VIH, pour les professionnels et autres milieux intéressés. Le bulletin est édité par Aide Suisse contre le Sida, en collaboration avec l'Office fédéral de la santé publique, la Commission fédérale pour les

questions liées au sida, ainsi que d'autres experts.

Si vous souhaitez une information fiable, commandez dès aujourd'hui un abonnement au prix de CHF 40.– par an auprès d'Aide Suisse contre le Sida, case postale 1118, 8031 Zurich, tél. 044 447 11 11, ou consultez les éditions de «Swiss Aids News» en ligne sous

www.aids.ch/f/hivpositiv/newsletter.php

Congrès international sur le sida – Passons aux actes

Sous le titre «Passons aux Actes» aura lieu, du 13 au 18 Août 2006 à Toronto, le XVIème Congrès International sur le SIDA. Le titre du Congrès souligne l'urgence d'une prévention et d'un traitement efficaces et appelle tous les décideurs à mieux assumer leur responsabilité. Avec 20'000 participants venus des quatre coins de la planète, le congrès organisé cette année au Canada sera la plus grande conférence de tous les temps organisée sur le sida. L'Office fédéral de la santé publique envoie une délégation

au Congrès et présentera divers projets, notamment sur les normes minimales imposées aux établissements du sexe, sur l'accent mis cette année en matière de conseil au test du VIH, sur des questions d'épidémiologie ou sur la campagne LOVE LIFE STOP SIDA.

Pour plus de détails sur les contributions suisses au Congrès sur le sida, voir sous www.bag.admin.ch/ aids

L'adresse Internet du Congrès est www.aids2006.org